

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [cloutier-eugenie-cssla-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/313aede8e3e6bf2bd7280fc6>

Date d'obtention : 2026-03-23 13:14:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, il faut discuter avec la victime et l'auteur du signalement. Par la suite, il faut évaluer la situation selon les informations recueillies pour ensuite remplir la grille d'évaluation afin de savoir l'étendue, la nature et les intentions de l'incident. En troisième lieu, nous devons nous assurer de parler aux autres témoins/auteurs, s'il y a lieu. Lorsque nous sommes intervenus auprès de toutes les personnes impliquées, juger si la situation est un acte impulsif ou malveillant. Lorsque c'est un acte impulsif, faire une rencontre de sensibilisation avec l'aide de la trousse Sexto. Si c'est un acte criminel, contacter le service de police immédiatement. Lorsqu'il y a de la pornographie juvénile, il faut également contacter le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans tous les cas, la cueillette d'informations est une étape cruciale pour bien évaluer la situation. Les prochaines interventions découleront à partir de cette cueillette d'informations.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Identifier correctement si la situation est un acte impulsif ou malveillant puisque c'est ce jugement qui découle des autres interventions importantes.